|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 6 août 2025 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 67****CB** | – Aux Administrations des États Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur de l'UIT-T;– À l'État de Palestine (Rés. 99 (Rév. Dubaï, 2018));– Aux Associés de l'UIT-T;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**Copie:**– Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications;– Aux Directeurs des Bureaux régionaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 6301 |
| Télécopie: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbjcgiotsec@itu.int |
| **Objet:** | **Création du Groupe mixte de travail par correspondance sur la sécurité de l'Internet des objets (IoT) (JCG-IoTSec) et tenue de sa première réunion (Genève, 17 septembre 2025)** |

Madame, Monsieur,

1 À la suite de l'accord donné par le Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à sa réunion qui s'est tenue du 26 au 30 mai 2025, j'ai l'honneur de vous annoncer la création du Groupe mixte de travail par correspondance sur la sécurité de l'IoT (JCG-IoTSec). La présente lettre donne également des informations sur les moyens mis en place pour son fonctionnement, ainsi que des détails sur sa première réunion.

2 Le Groupe JCG-IoTSec a pour objet de débattre de la question de la sécurité de l'Internet des objets, en application de la mesure 7 de l'AMNT-24 (voir [les Actes de l'AMNT-24, Partie II](https://www.itu.int/pub/T-REG-LIV.1-2024/fr)). Toutes les entités habilitées à participer aux activités de normalisation des Commissions d'études 17 et 20 de l'UIT-T peuvent intégrer ce groupe. Le mandat de ce dernier est défini dans l'**Annexe A**.

3 Le GCNT a nommé M. Bret Jordan, Président du GT 2/17, et M. Ramy Ahmed Fathy, Président du GT 3/20, désignés respectivement par les Commissions d'études 17 et 20, en tant que Coresponsables du Groupe JCG-IoTSec.

4 Une page web consacrée au Groupe JCG-IoTSec peut être consultée à l'adresse [https://www.itu.int/en/ITU-T/jcg/iotsec](https://www.itu.int/en/ITU-T/jcg/iotsec/Pages/default.aspx#/fr) et vous pouvez accéder à un espace de collaboration documentaire à l'adresse [https://extranet.itu.int/sites/itu-t/jcg/iotsec](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/jcg/iotsec/SitePages/Home.aspx). Il convient pour ce faire de disposer d'un compte UIT avec accès TIES.

5 Les travaux du Groupe JCG-IoTSec seront principalement menés par le biais de sa liste de diffusion, mais ils pourront également inclure des réunions physiques ou virtuelles au moyen d'instruments pris en charge par le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB). Pour pouvoir participer à ses discussions, vous êtes priés de vous inscrire à la liste de diffusion qui y est consacrée (jcgiotsec@lists.itu.int), via [ce lien](https://www.itu.int/net4/iwm/?p0=0&p11=ITU&p12=ITU-SEP-ITU-T-SEP-Other%20Groups-SEP-jcgiotsec&p21=ITU&p22=ITU), ou l'[application MyWorkspace](https://login.itu.int/my.policy).

6 La première réunion du Groupe JCG-IoTSec se tiendra au siège de l'UIT à Genève, le **17 septembre 2025** de **13 heures à 14 heures (heure de Genève)**. Elle aura lieu à l'occasion de la réunion de la Commission d'études 20 de l'UIT-T sur l'Internet des objets, les jumeaux numériques et les villes et communautés intelligentes et durables, qui se tiendra du 15 au 25 septembre 2025.

7 Le projet d'ordre du jour de la réunion peut être consulté sur le lien [JCG-IoTSec-I-Doc001](https://extranet.itu.int/sites/itu-t/jcg/trust/input/JCG-Trust-I-001.docx).

8 La participation à distance sera possible via [MyMeetings](https://login.itu.int/my.policy). Veuillez soumettre vos contributions à cette première réunion par courrier électronique à son secrétariat, à l'adresse tsbjcgiotsec@itu.int, le **10 septembre 2025** au plus tard.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.(*signé*)Seizo OnoeDirecteur du Bureau de la normalisationdes télécommunications | Plus d'informations |

**Annexe**: 1

ANNEXE A

Mandat du Groupe mixte de travail par correspondance
sur la sécurité de l'IoT (JCG-IoTSec)

(Annexe D du [Document TSAG-R1](https://www.itu.int/md/T25-TSAG-R-0001/fr); Genève, 30 mai 2025)

# Domaine d'application et objectifs

La Mesure 7 (Sécurité de l'IoT) de l'AMNT-24 (New Delhi, 15-24 octobre 2024) a été approuvée en ces termes:

 L'AMNT-24 charge les Commissions d'études 17 et 20 de créer un mécanisme conjoint de coordination ou d'accord entre les commissions d'études, afin de définir la portée des travaux sur la sécurité de l'Internet des objets (IoT), ainsi que de rendre compte au GCNT.

Le Groupe mixte de travail par correspondance sur la sécurité de l'IoT (JCG-IoTSec) examinera la question de la sécurité de l'IoT, afin de mettre en œuvre les mesures sollicitées par l'AMNT-24. Il s'agirait en particulier d'étudier les aspects suivants:

– examiner et analyser la portée actuelle des activités liées à la sécurité de l'IoT au sein des CE 17 et 20;

– détecter les chevauchements, les synergies et les éventuelles lacunes dans les activités de normalisation sur la sécurité de l'IoT;

– établir une ligne de démarcation entre les responsabilités de la CE 17 et celles de la CE 20 en matière de sécurité de l'IoT; et

– proposer, si nécessaire, des mécanismes de coordination et des méthodes de travail au GCNT.

Il s'agit d'aider les présidents des Commissions d'études 17 et 20 à élaborer un rapport à l'intention du GCNT sur la ligne de démarcation pour la sécurité de l'IoT.

# Méthodes de travail

– L'entité mère dont relève le Groupe JCG-IoTSec est le GCNT.

– Le Groupe JCG-IoTSec est ouvert aux organisations participant aux travaux des CE 17 et 20 de l'UIT-T.

– Les résultats des activités du groupe feront l'objet d'un rapport un mois avant chaque réunion de la CE 17 et de la CE 20, respectivement.

– Lesdites activités seront menées principalement par le biais de la liste de diffusion qui y est consacrée (jcgiotsec@lists.itu.int), mais elles pourront également inclure des réunions virtuelles dont il aura été convenu. Ces réunions seront organisées à l'aide d'instruments pris en charge par le TSB.

– L'annonce des réunions, y compris du projet d'ordre du jour, se fera par courrier électronique au moins une semaine à l'avance.

– Les Coresponsables du Groupe JCG-IoTSec sont M. Bret Jordan, Président du GT 2/17, et M. Ramy Ahmed Fathy, Président du GT 3/20, nommés respectivement par la Commission d'études 17 et la Commission d'études 20.

– Le groupe peut proposer des modifications de son mandat, selon les besoins, pour veiller en permanence à ce que son action soit opportune et adaptée à l'évolution des priorités.

– Le groupe poursuivra ses activités jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé par le GCNT.

– Il rendra compte de son action aux commissions d'études respectives et au GCNT jusqu'à la conclusion de ses travaux.

– Le GCNT décidera de l'extension éventuelle des travaux du groupe sur la base des contributions des commissions d'études associées.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_